

Renvoi au ministre de la Guerre du don du citoyen Panel de 48 paires de souliers pour les distribuer, lors de la séance du 14 ventôse an II (4 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au ministre de la Guerre du don du citoyen Panel de 48 paires de souliers pour les distribuer, lors de la séance du 14 ventôse an II (4 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 47;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30134\\_t1\\_0047\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30134_t1_0047_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## 15

Le citoyen Panel fait hommage à la Patrie de 48 paires de souliers.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre, pour faire la distribution conformément à la lettre du citoyen Panel (1).

## 16

Les administrateurs du district de Fresnay, département de la Sarthe, annoncent qu'ils envoient 27 marcs 1 once 6 gros d'argenterie, 106 livres de cuivre, plomb ou étain, provenant des communes de leur arrondissement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à l'administration des domaines nationaux (2).

## 17

Les officiers municipaux de Bourgneuf, district de Machecoul, envoient le procès-verbal d'une fête qui a eu lieu pour la plantation de l'arbre de la liberté, arraché par les brigands. Le détachement du 39<sup>e</sup> régiment et les bataillons de la Somme ont fait don de 120 liv. à la Patrie, à l'occasion de cette fête.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

## 18

La société populaire de Montoire, district de Vendôme, fait part à la Convention qu'elle vient de monter et équiper un second cavalier pour le service de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (4).

## 19

La société populaire régénérée de Roc-Libre (5) félicite la Convention, qui restitue la liberté aux hommes de couleur.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (6).

(1) P.V., XXXIII, 4. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *Mon.*, XIX, 638; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 527.

(2) P.V., XXXIII, 4. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *C. Eg.*, n<sup>o</sup> 564; *M.U.*, XXXVII, 231; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177.

(3) P.V., XXXIII, 4. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177.

(4) P.V., XXXIII, 4. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177; *C. Eg.*, n<sup>o</sup> 564; *Mon.*, XIX, 636.

(5) Ci-dev<sup>t</sup> Rocroi. Mais d'après le B<sup>in</sup>, il s'agirait du Rocher de la Liberté, ci-dev<sup>t</sup> St. Lô.

(6) P.V., XXXIII, 5. B<sup>in</sup>, 14 vent. et 17 vent. (suppl<sup>t</sup>).

## 20

La société populaire de Montosse, ci-devant Montesquiou, dépose à la Convention le tribut d'éloge et de reconnaissance qu'elle annonce devoir aux vertus et aux travaux des représentants du peuple Dartigoeyte et Bouquier.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

## 21

Les administrateurs du district de Libourne font part à la Convention nationale qu'ils viennent d'envoyer à la monnaie, à Bordeaux, une once et demie d'or, 159 marcs une once d'argent, provenant des émigrés, des églises et des dons patriotiques.

Ils ajoutent que les biens des émigrés se vendent avantageusement.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 22

La société populaire de Fréjus écrit qu'une possession d'émigré, estimée 30,000 liv., a été portée à 126,000; une autre, estimée 600 liv., a été portée 7,000 liv.

Insertion au bulletin (3).

## 23

Le district de Champlitte marque que des biens de l'émigré Toulangeon, estimés 125,932 liv., ont été vendus 340,070 liv., (4), que d'autres, provenant de l'émigré Paguelle, estimés 43,730 liv., se sont vendus 124,590 liv. (5).

Insertion au bulletin.

## 24

La société de Loches, département d'Indre-et-Loire, félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste. Elle demande que le rapport fait à la Convention sur l'établissement des poudres et armes, soit répandu dans toute la République.

(1) P.V., XXXIII, 5. B<sup>in</sup>, 17 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIII, 5. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *Mon.*, XIX, 636; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 527; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177. Le B<sup>in</sup> du 14 vent. signale une lettre des mêmes, relative à la vente des biens des émigrés, qui a produit un excédent de 281.675 l. par rapport à l'estimation.

(3) P.V., XXXIII, 5. B<sup>in</sup>, 14 vent.; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 527; *C. Eg.*, n<sup>o</sup> 564; *M.U.*, XXXVII 233; *Mon.*, XIX, 638; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177.

(4) P.V., XXXIII, 5. B<sup>in</sup>, 14 vent.; *Mon.*, XIX, 638; *C. Eg.*, n<sup>o</sup> 564; *J. Paris* n<sup>o</sup> 429 (Les Andelys); *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 527; *Ann. patr.*, n<sup>o</sup> 428; *M.U.*, XXXVII, 233; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1177 (Ambert).

(5) B<sup>in</sup>, 14 vent. Il s'agit de Paguelle, dit Dujard (Ch. J.B. Antoine).